

## Conditions d'inscription

### L'inscription est ouverte à toute personne :

- > ayant au minimum 18 ans ;
- > de nationalité belge ou résidant en Belgique ;
- > maîtrisant la langue française.

**Date limite d'inscription :** lundi 30 septembre 2013  
Voir règlement sur [www.croix-rouge.be](http://www.croix-rouge.be)

Cette formation est agréée au titre de la formation permanente pour avocats et valorisée pour 2,5 points de formation juridique par module.

## Informations pratiques

**Accueil des participants :** 18h30

**Lieu :** École Royale Militaire, rue Hobbema 8, B-1000 Bruxelles  
Batiment K - salle K/10/24

Accès sur présentation d'une pièce d'identité  
et de la confirmation de l'inscription.



## Frais d'inscription

- 200 € pour les 7 modules de base / 100 € pour les étudiants\*.
- 50 € par module / 25 € pour les étudiants\*.

## Modalités d'inscription

Inscription obligatoire via le formulaire en ligne :

→ [WWW.CROIX-ROUGE.BE](http://WWW.CROIX-ROUGE.BE)

## Modalités de paiement

**Votre inscription est effective dès réception de votre virement\*\* sur le compte :**

→ BE21 310-1062261-03

**Avec la communication :** "Cours DIH 2013 - Nom - Module(s) n°..."

\* Voir les conditions pour bénéficier du tarif étudiants sur [www.croix-rouge.be](http://www.croix-rouge.be)  
\*\* Aucun remboursement ne sera effectué par la suite.

Avec le soutien de



EDUCATION,  
SANTÉ,  
SOCIÉTÉ

LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**

Éditeur responsable : D. Sondag-Thull, rue de Stalle 96, B-1180 Bruxelles.  
Photo de couverture : © CICR/VOETEN, Teun Anthony

## COURS GÉNÉRAL DE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE



SENSIBILISATION HUMANITAIRE

DU 7 OCTOBRE  
AU 6 NOVEMBRE 2013

**CROIX-ROUGE**  
de Belgique

ÉDITION  
2013

## 1 INTRODUCTION GÉNÉRALE AU COURS ET CHAMP D'APPLICATION DU DIH

LUNDI 7 OCTOBRE DE 19H À 21H30

**Intervenant :** Eric David, Professeur de Droit international humanitaire à l'Université libre de Bruxelles

## 2 LES PERSONNES ET BIENS PROTÉGÉS : STATUTS ET PROTECTIONS ACCORDÉS PAR LE DIH

MERCREDI 9 OCTOBRE DE 19H À 21H30

**Intervenant :** Frédéric Casier, conseiller juridique en DIH à la Croix-Rouge de Belgique

## 3 CONDUITE DES OPÉRATIONS : RÈGLES ET MISE EN ŒUVRE

LUNDI 14 OCTOBRE DE 19H À 21H30

**Intervenant :** Robert Remacle, Colonel Honoraire, Conseiller militaire en droit des conflits armés

## 4 L'USAGE DES MOYENS DE COMBAT - EXERCICE DIRIGÉ EN DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

MERCREDI 16 OCTOBRE DE 19H À 21H30

**Intervenants :** - Dominique Crèvecoeur, Major, Officier adjoint du chef de la Division Avis Juridiques (JMLEGAD) de DGJM, Ministère de la Défense  
- Pauline Helinck, coordinatrice de projets en DIH à la Croix-Rouge de Belgique et Maître de conférences à l'Université de Liège

## 5 LA MISE EN ŒUVRE DU DIH : LES ETATS ET LE MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

LUNDI 21 OCTOBRE DE 19H À 21H30

**Intervenant :** Stéphane Kolanowski, Conseiller juridique auprès de la Délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Bruxelles

## 6 CONFÉRENCE "ÊTRE HUMANITAIRE, ÊTRE MILITAIRE : REGARDS CROISÉS"

MERCREDI 23 OCTOBRE DE 19H À 21H30

**Intervenants :** - Christian De Cock, Lieutenant-colonel d'aviation BEM, Jur. Chef de Section de Droit Opérationnel, Ministère de la Défense  
- Philippe Gruson, Responsable opérationnel Urgences à la Croix-Rouge de Belgique  
- Frédéric Casier, Conseiller juridique en DIH à la Croix-Rouge de Belgique

## 7 LA RÉPRESSION PÉNALE DES VIOLATIONS GRAVES DU DIH

LUNDI 4 NOVEMBRE DE 19H À 21H30

**Intervenant :** Damien Vandermeersch, Avocat général près la Cour de Cassation et Professeur de Droit pénal international et de procédure pénale à l'Université catholique de Louvain